

Regard sur les statistiques du travail

Inadéquation au chapitre de l'emploi parmi les immigrants du principal groupe d'âge actif ayant fait des études postsecondaires

par Marton Lovei

Date de diffusion : le 7 avril 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Introduction	4
Qu'est-ce que l'inadéquation au chapitre de l'emploi et comment la mesure-t-on?.....	4
Les immigrants récents sont plus susceptibles de connaître l'inadéquation au chapitre de l'emploi que les immigrants établis et les personnes nées au Canada	5
Les immigrants récents sont plus susceptibles de connaître l'inadéquation au chapitre de l'emploi que les personnes nées au Canada, même parmi les travailleurs ayant le même niveau de scolarité	6
Les immigrants récents titulaires d'un grade universitaire obtenu dans un pays de l'OCDE sont moins susceptibles de connaître une inadéquation entre leur emploi et leur scolarité	7
Les travailleurs titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires qui occupent un emploi ne nécessitant pas plus qu'un diplôme d'études secondaires sont généralement moins satisfaits de leur emploi et plus susceptibles de prévoir le quitter.....	8
Parmi les travailleurs ayant moins de 10 ans d'expérience de travail, les immigrants récents sont plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'avoir plus de compétences que nécessaire pour leur emploi	8
Conclusion	9
Annexe A	10
Annexe B	10
Documents consultés.....	11

Inadéquation au chapitre de l'emploi parmi les immigrants du principal groupe d'âge actif ayant fait des études postsecondaires

par **Marton Lovei**

Introduction

L'inadéquation au chapitre de l'emploi ou des compétences — c'est-à-dire lorsque les compétences, l'expérience, les études ou d'autres caractéristiques d'un travailleur ne correspondent pas aux tâches ou aux exigences de son poste — a des répercussions pour les travailleurs, les employeurs et l'ensemble de l'économie. Pour les travailleurs, cette situation peut mener au sous-emploi, à un salaire inférieur, à une diminution de la satisfaction à l'égard de l'emploi et de la vie, et à des entraves à l'avancement professionnel¹. Pour les employeurs, l'inadéquation au chapitre des compétences peut accroître le taux de roulement et faire augmenter les coûts de formation². Au niveau macroéconomique, l'inadéquation au chapitre de l'emploi est également associée à une plus faible productivité³. Les immigrants sont particulièrement vulnérables à certaines formes d'inadéquation au chapitre de l'emploi — tel que devoir occuper un emploi sans lien avec leur domaine d'études, et la surqualification — en raison de facteurs tels que les barrières linguistiques ou la difficulté de faire reconnaître leurs titres de compétence⁴.

En s'appuyant sur des données tirées des suppléments mensuels de l'Enquête sur la population active (EPA), le présent article analyse diverses mesures de l'inadéquation au chapitre de l'emploi, en mettant tout particulièrement l'accent sur les expériences des immigrants récents, soit ceux qui avaient été admis à titre de résidents permanents au cours des cinq années précédant la collecte des données.

Qu'est-ce que l'inadéquation au chapitre de l'emploi et comment la mesure-t-on?

Le présent article utilise les données d'enquête de l'EPA et des suppléments mensuels de l'EPA pour les mois de septembre 2024 et septembre 2025 et porte sur les travailleurs âgés de 25 à 54 ans titulaires d'un certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires. L'analyse s'appuie sur des données combinées des deux périodes et les estimations sont fondées sur la moyenne de septembre 2024 et de septembre 2025.

Au cours de ces deux années, le supplément de septembre de l'EPA⁵ demandait aux travailleurs d'autoévaluer l'adéquation de leurs compétences, de leur expérience et de leur domaine d'études par rapport à leur emploi ainsi que leur perception générale d'être surqualifiés ou sous-qualifiés (Tableau 1).

Tableau 1
Concepts d'inadéquation au chapitre de l'emploi et questions d'enquête

Concept	Question
Adéquation au chapitre des compétences	Selon vous, possédez-vous toutes les compétences nécessaires pour exercer vos fonctions dans votre principal emploi ou entreprise principale ?
Adéquation au chapitre de l'expérience	Comment l'expérience de travail habituellement requise pour travailler à votre emploi principal actuel ou entreprise principale actuelle se compare-t-elle aux années d'expérience de travail que vous avez acquises?
Adéquation au chapitre du domaine d'études	Dans quelle mesure votre emploi principal ou entreprise principale est-elle liée à votre domaine d'études ou de formation?
Surqualification en général	Globalement , compte tenu de vos études, de votre formation et de votre expérience, êtes-vous surqualifié, suffisamment qualifié ou sous-qualifié pour votre principal emploi ou entreprise principale ?

Source : Indicateurs sur le marché du travail (5375), septembre 2024 et 2025.

1. Ng (2003), Larochelle-Côté et Hango (2016).
2. Summerfield (2014), Organisation internationale du Travail (OIT) (2014).
3. Forum économique mondial (2014), McGowan et Andrews (2015).
4. Cornelissen et Turcotte (2020).
5. [Archivé – Indicateurs sur le marché du travail – septembre 2024](#)

Quatre mesures ont été dérivées à partir des réponses à ces questions, lesquelles correspondent chacune à une dimension autoévaluée distincte de la surqualification et de l'inadéquation au chapitre de l'emploi : 1) la proportion de travailleurs ayant plus de compétences que nécessaire pour leur emploi; 2) la proportion de travailleurs dont l'emploi requiert habituellement moins d'expérience; 3) la proportion de travailleurs exerçant un emploi non lié à leur domaine d'études; 4) la proportion de travailleurs qui déclarent être surqualifiés pour leur emploi.

En plus de ces mesures fondées sur l'autoévaluation des répondants, une cinquième mesure a été dérivée à partir des données de l'EPA de septembre 2024 et septembre 2025 : 5) la proportion de travailleurs titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires exerçant un emploi qui ne nécessite qu'un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur. Cela correspond à une mesure de l'inadéquation entre le niveau de scolarité et l'emploi utilisée dans d'autres études⁶, qui compare le niveau de scolarité le plus élevé obtenu par un travailleur au niveau de scolarité habituellement exigé par leur emploi actuel. Les emplois qui ne nécessitent qu'un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité inférieur ont été identifiés au moyen de la taxonomie de la formation, des études, de l'expérience et des responsabilités (FEER)⁷ de la Classification nationale des professions (CNP), une variante de la CNP.

Ensemble, ces cinq mesures aident à brosser un portrait plus complet des expériences d'inadéquation au chapitre de l'emploi chez les immigrants récents titulaires d'un diplôme ou grade postsecondaire.

Les immigrants récents sont plus susceptibles de connaître l'inadéquation au chapitre de l'emploi que les immigrants établis et les personnes nées au Canada

En septembre 2024 et septembre 2025, parmi les travailleurs du principal groupe d'âge actif titulaires d'un diplôme ou grade postsecondaire, les immigrants (25,2 %) étaient plus susceptibles de déclarer être globalement surqualifiés pour leur emploi que les personnes nées au Canada (19,1 %).

Le plus longtemps un immigrant avait vécu au Canada suite à son admission à titre de résident permanent, le moins il était susceptible d'être surqualifié, et les immigrants récents étaient les plus susceptibles de déclarer être surqualifiés pour leur emploi (32,6 %). Parmi les immigrants établis — soit ceux ayant obtenu le statut de résidents permanents il y a plus de 10 ans — cette proportion était beaucoup plus proche de celle des personnes nées au Canada (22,4 % par rapport à 19,1 %).

Selon presque toutes les mesures, les taux d'inadéquation au chapitre de l'emploi étaient plus élevés parmi les immigrants récents que parmi les immigrants établis ou les personnes nées au Canada. La seule mesure qui faisait exception était la proportion de travailleurs qui ont déclaré avoir plus de compétences que celles nécessaires pour leur emploi, laquelle était relativement similaire chez les personnes nées au Canada (29,1 %), les immigrants récents (30,7 %) et les immigrants établis (28,7 %).

La plus faible prévalence de l'inadéquation au chapitre de l'emploi chez les immigrants reçus ayant passé plus de temps au Canada cadre avec les constatations de travaux de recherche antérieurs, qui révèlent une amélioration des résultats sur le marché du travail des immigrants à mesure que ceux-ci s'intègrent au marché du travail du Canada où poursuivent des études additionnelles au Canada⁸.

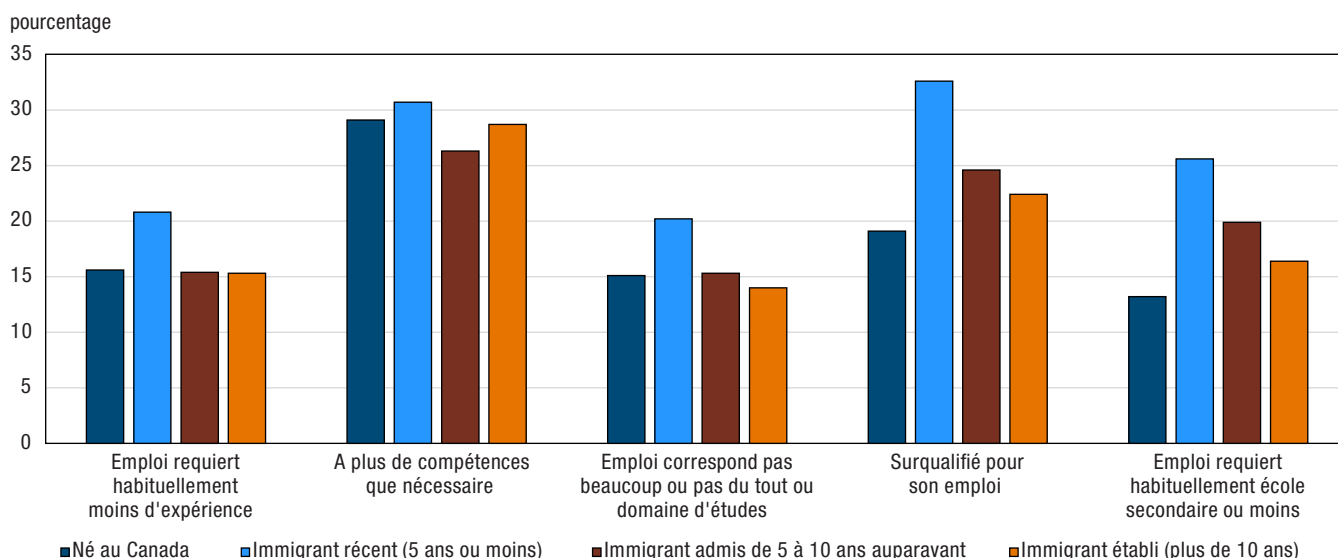
Les données de l'EPA montrent que, depuis le début de la série de données en 2006, la proportion de travailleurs titulaires d'un diplôme ou grade postsecondaire occupant un emploi ne nécessitant qu'un diplôme d'études secondaires ou moins est plus élevée chez les immigrants récents que chez les personnes nées au Canada et les immigrants établis. Cette tendance s'est maintenue en septembre 2024 et 2025, mais il convient de noter que la proportion d'immigrants récents confrontés à ce type d'inadéquation au chapitre de l'emploi a atteint son niveau le plus bas de 2020 à 2025⁹, période correspondant en partie aux conditions du marché du travail serrées de la reprise post-COVID. Pour plus d'information sur les expériences récentes des immigrants sur le marché du travail, voir : [Expériences sur le marché du travail des immigrants et des résidents non-permanents récents en âge de travailler, 2019 à 2024](#).

6. Cette mesure d'inadéquation au chapitre de l'emploi est la plus couramment utilisée dans la littérature. Elle est employée notamment par Cornelissen et Turcotte (2020), Frank et Hou (2016), et Galarneau (2021). Cependant, son application varie légèrement d'une analyse à l'autre. Par exemple, cette mesure porte parfois seulement sur les titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur et dans d'autres cas, elle exclut les postes de gestion.

7. Variante de la Classification nationale des professions (CNP) 2021 version 1.0 pour Analyse par catégorie de FEER (formation, étude, expérience et responsabilités)

8. Ysaad et Fields (2018).

9. Par exemple, parmi les immigrants récents, la proportion de travailleurs ayant un diplôme ou grade d'études postsecondaires travaillant dans un emploi qui requiert habituellement un diplôme d'études secondaires ou moins était de 23,7 % en septembre 2022-2023, comparativement à 40,1 % en septembre 2012-2013.

Graphique 1**Types d'inadéquation au chapitre de l'emploi parmi les travailleurs du principal groupe actif ayant un diplôme ou grade postsecondaire, selon le statut d'immigrant**

Note : Personnes occupées âgées de 25 à 54 ans avec un certificat, diplôme, ou grade postsecondaire.

Sources : Enquête sur la population active (3701), et Indicateurs sur le marché du travail (5375), septembre 2024 et 2025, totalisation personnalisée.

Les immigrants récents sont plus susceptibles de connaître l'inadéquation au chapitre de l'emploi que les personnes nées au Canada, même parmi les travailleurs ayant le même niveau de scolarité

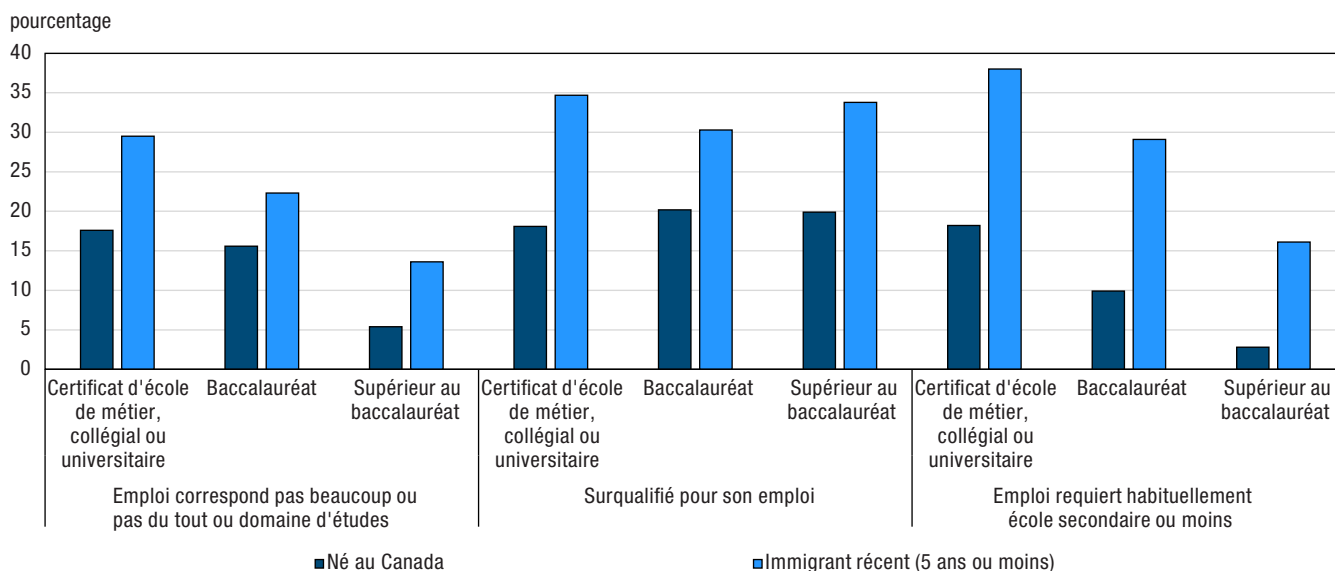
Un facteur important qui contribue à la situation unique des immigrants récents par rapport au risque d'être en situation d'inadéquation au chapitre de l'emploi est leur taux beaucoup plus élevé de détention d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur comparativement aux personnes nées au Canada¹⁰. Parmi les travailleurs du principal groupe d'âge actif, un niveau de scolarité plus élevé était généralement associé à une susceptibilité accrue à la surqualification autodéclarée¹¹.

Or, des écarts entre les immigrants récents et les personnes nées au Canada persistaient en comparant les taux d'inadéquation au chapitre de l'emploi parmi les travailleurs ayant le même niveau de scolarité. En septembre 2024 et septembre 2025, la proportion de travailleurs du principal groupe d'âge actif titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires qui déclaraient être surqualifiés pour leur emploi était plus élevée parmi les immigrants récents que parmi les personnes nées au Canada aussi bien chez les titulaires d'un grade supérieur au baccalauréat (33,8 % par rapport à 19,9 %), d'un baccalauréat (30,3 % par rapport à 20,2 %) ou d'un certificat d'une école de métiers, d'un diplôme collégial ou d'un certificat universitaire inférieur au baccalauréat (34,7 % par rapport à 18,1 %)¹².

10. Selon les données des suppléments de l'EPA de septembre 2024 et de septembre 2025, parmi les travailleurs âgés de 25 à 54 ans titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires, 78,9 % des immigrants récents étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, comparativement à 47,7 % de leurs homologues nés au Canada. Les immigrants récents étaient notamment beaucoup plus susceptibles de détenir une maîtrise ou un doctorat que les travailleurs nés au Canada (39,1 % par rapport à 14,8 %). Cette tendance à avoir un niveau de scolarité plus élevé chez les immigrants récents concorde avec les résultats du Recensement de la population de 2021.

11. Pour obtenir de plus amples détails, voir [Annexe A. Mesures de l'inadéquation au chapitre de l'emploi chez les travailleurs du principal groupe d'âge actif titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires, selon le niveau de scolarité](#).

12. Cette tendance se maintient également dans le cadre d'une analyse multivariée. Concernant la probabilité d'être surqualifié globalement, les immigrants récents avaient une plus forte probabilité de déclarer être surqualifiés que les personnes nées au Canada, même après correction en fonction du niveau de scolarité et de l'expérience de travail totale.

Graphique 2**Taux d'inadéquation des compétences plus élevés parmi les immigrants récents à tous les niveaux d'études postsecondaires**

Note : Personnes occupées âgées de 25 à 54 ans avec un certificat, diplôme, ou grade postsecondaire.

Sources : Enquête sur la population active (3701), et Indicateurs sur le marché du travail (5375), septembre 2024 et 2025, totalisation personnalisée.

De plus, bien qu'avoir un baccalauréat ou un grade supérieur est généralement associé à une chance moins élevée d'avoir un emploi qui demande un diplôme d'études secondaires ou moins, les immigrants récents étaient plus susceptibles que leurs homologues nés au Canada d'occuper un tel emploi globalement, ainsi que parmi tous les niveaux de scolarité. Notamment, les immigrants récents titulaires d'un grade universitaire supérieur au baccalauréat étaient près de six fois plus susceptibles que leurs homologues nés au Canada d'occuper un emploi ne nécessitant pas plus qu'un diplôme d'études secondaires (16,1 % par rapport à 2,8 %).

Les immigrants récents titulaires d'un grade universitaire obtenu dans un pays de l'OCDE sont moins susceptibles de connaître une inadéquation entre leur emploi et leur scolarité

Des travaux de recherche antérieurs ont démontré que le pays dans lequel les immigrants obtiennent leur niveau de scolarité postsecondaire le plus élevé influence la probabilité d'être en situation d'inadéquation au chapitre de l'emploi^{13, 14}. En septembre 2024 et 2025, parmi les immigrants récents ayant un baccalauréat ou un grade supérieur qui avaient obtenu leur grade le plus élevé à l'extérieur du Canada, ceux qui avaient obtenu leur grade dans un pays membre de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) étaient moins susceptibles de connaître une inadéquation entre leur emploi et leur scolarité que ceux ayant obtenu leur grade le plus élevé dans un autre pays. Ces résultats donnent à penser que les immigrants récents font face à différents obstacles liés à la reconnaissance de titres de compétence étrangers dépendamment du pays où le titre a été obtenu.

En septembre 2024 et 2025, les immigrants récents du principal groupe d'âge actif qui avaient obtenu leur baccalauréat ou grade supérieur dans un pays de l'OCDE étaient 13,6 points de pourcentage moins susceptibles d'occuper un emploi ne nécessitant qu'un diplôme d'études secondaires ou moins que leurs homologues ayant obtenu leur baccalauréat ou grade supérieur dans un autre pays (14,0 % par rapport à 27,6 %).

13. Cornelissen et Turcotte (2020).

14. [Le Quotidien — Le Canada est en tête des pays du G7 pour ce qui est de la main-d'œuvre la plus scolarisée, grâce aux immigrants, aux jeunes adultes et à un solide secteur collégial, mais il subit des pertes importantes de titulaires de certificats d'apprenti dans les principaux domaines de métiers](#)

De plus, les immigrants récents ayant obtenu leur baccalauréat ou grade supérieur dans un pays de l'OCDE étaient à peu près aussi susceptibles que les personnes nées au Canada (11,8 % par rapport à 12,4 %) d'indiquer que leur emploi n'était pas beaucoup ou pas du tout lié à leur domaine d'études. En revanche, ce chiffre était plus élevé chez les immigrants récents ayant obtenu leur grade le plus élevé dans un pays qui n'était pas membre de l'OCDE (21,3 %).

Les travailleurs titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires qui occupent un emploi ne nécessitant pas plus qu'un diplôme d'études secondaires sont généralement moins satisfaits de leur emploi et plus susceptibles de prévoir le quitter

Tel qu'établi par des travaux de recherche antérieurs¹⁵, les données des suppléments de l'EPA indiquent que, parmi les travailleurs du principal groupe d'âge actif titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires, le fait d'occuper un emploi ne nécessitant pas plus qu'un diplôme d'études secondaires est associé à un niveau inférieur de satisfaction à l'égard de l'emploi et à une probabilité accrue de prévoir quitter son emploi.

En octobre 2025, parmi les travailleurs du principal groupe d'âge actif titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires, 52,8 % de ceux qui occupaient un emploi ne nécessitant pas plus qu'un diplôme d'études secondaires ont déclaré être très satisfaits de leur emploi principal ou entreprise principale (c'est-à-dire qu'ils ont attribué la note de 8, 9 ou 10 sur 10 à leur satisfaction à l'égard de l'emploi), ce qui est inférieur de 7,6 points de pourcentage au chiffre pour tous les travailleurs du principal groupe d'âge actif titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires (60,4 %).

De plus, en janvier 2025, la proportion d'employés permanents du principal groupe d'âge actif titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires qui prévoyaient quitter leur emploi au cours des 12 prochains mois était supérieure de 4,0 points de pourcentage parmi ceux qui occupaient un emploi ne nécessitant pas plus qu'un diplôme d'études secondaires comparativement à tous les travailleurs titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires (8,6 % par rapport à 4,6 %). Bien que l'intention de quitter son emploi puisse découler de raisons personnelles, comme la retraite ou un retour aux études, les employés du principal groupe d'âge actif sont [particulièrement susceptibles de partir pour effectuer un changement de carrière ou pour l'avancement professionnel](#).

Parmi les travailleurs ayant moins de 10 ans d'expérience de travail, les immigrants récents sont plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'avoir plus de compétences que nécessaire pour leur emploi

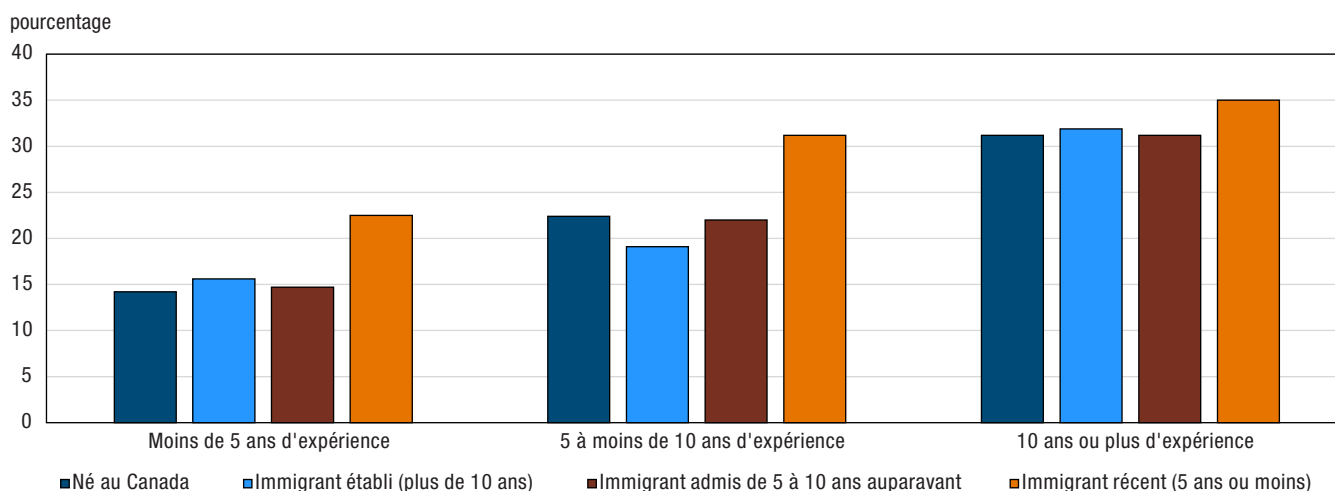
L'inadéquation des compétences, c'est-à-dire le fait de détenir plus de compétences que celles nécessaires pour leur emploi, faisait exception parmi les mesures de l'inadéquation au chapitre de l'emploi car les immigrants récents étaient globalement à peu près aussi susceptibles de déclarer connaître cette situation que les personnes nées au Canada. Cependant, cette exception est partiellement attribuable aux niveaux inférieurs d'expérience professionnelle parmi les immigrants récents.

Une analyse limitée aux travailleurs ayant moins de 10 ans d'expérience de travail au total révèle des écarts notables entre les immigrants récents et les personnes nées au Canada. En particulier, parmi les travailleurs du principal groupe d'âge actif titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires ayant moins de cinq ans d'expérience de travail, les immigrants récents (22,5 %) étaient plus susceptibles que leurs homologues nés au Canada (14,2 %) de déclarer posséder davantage de compétences que celles nécessaires pour leur emploi.

15. Voir Larochelle-Côté et Hango (2016) et Frank et Hou (2016).

Graphique 3

Pourcentage de travailleurs du principal groupe d'âge actif ayant un emploi pour lequel ils ont plus de compétences que nécessaire, selon le statut d'immigrant et l'expérience professionnelle



Note : Personnes occupées âgées de 25 à 54 ans avec un certificat, diplôme, ou grade postsecondaire.

Sources : Enquête sur la population active (3701), et Indicateurs sur le marché du travail (5375), septembre 2024 et 2025, totalisation personnalisée.

Conclusion

Cet article a examiné l'inadéquation au chapitre de l'emploi sur le marché du travail canadien en posant un regard particulier sur les expériences des immigrants récents. Ces derniers sont particulièrement vulnérables à l'inadéquation au chapitre de l'emploi, qui représente une entrave importante à leur intégration économique et à l'utilisation efficace de leur capital humain. Néanmoins, il est important de noter que les taux d'inadéquation au chapitre de l'emploi diminuent avec le temps, à mesure que les immigrants deviennent plus établis sur le marché du travail, et ce, même après seulement cinq ans suivant leur admission à titre de résidents permanents.

En septembre 2024 et septembre 2025, les immigrants récents étaient plus susceptibles de connaître l'inadéquation au chapitre de l'emploi que les personnes nées au Canada selon presque toutes les mesures. Cette disparité était encore plus importante parmi les immigrants récents qui avaient obtenu leur grade universitaire dans un pays qui n'était pas membre de l'OCDE.

Notamment, malgré le fait qu'ils étaient plus nombreux à détenir un grade universitaire, les immigrants récents étaient beaucoup plus susceptibles d'occuper des emplois qui ne nécessitent habituellement pas plus qu'un diplôme d'études secondaires, et une proportion plus élevée d'immigrants récents ayant moins de 10 ans d'expérience de travail occupaient des emplois pour lequel ils indiquaient avoir davantage de compétences que nécessaire.

Annexe A

Tableau A.1
Mesures de l'inadéquation au chapitre de l'emploi chez les travailleurs du principal groupe d'âge actif titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires, selon le niveau de scolarité

	Emploi requiert habituellement moins d'expérience	A plus de compétences que nécessaire	Emploi correspond pas beaucoup ou pas du tout ou domaine d'études	Surqualifié pour son emploi	Emploi requiert habituellement école secondaire ou moins
pourcentage					
Certificat ou diplôme d'une école de métier	15,4	28,8	15,1	17,3	18,5
Collège communautaire, CÉGEP ou équivalent	16,1	28,8	20,1	19,2	23,0
Certificat universitaire inférieur au baccalauréat	17,8	28,1	17,9	23,9	20,5
Baccalauréat	17,3	28,5	16,6	23,2	14,6
Supérieur au baccalauréat	16,5	31,3	9,7	26,2	8,7

Sources : Enquête sur la population active (3701), et Indicateurs sur le marché du travail (5375), septembre 2024 et 2025, totalisation personnalisée.

Annexe B

Tableau B.1
Mesures de l'inadéquation au chapitre de l'emploi chez les travailleurs du principal groupe d'âge actif titulaires d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires, selon l'expérience professionnelle totale

	Emploi requiert habituellement moins d'expérience	A plus de compétences que nécessaire	Emploi correspond pas beaucoup ou pas du tout ou domaine d'études	Surqualifié pour son emploi	Emploi requiert habituellement école secondaire ou moins
pourcentage					
Moins d'un an	18,5	17,3	22,6	23,0	30,8
Au moins 1 an, mais moins de 5 ans	14,7	18,7	19,6	24,6	26,8
Au moins 5 ans, mais moins de 10 ans	14,1	24,4	16,5	21,5	18,7
Plus de 10 ans	17,4	31,7	15,2	21,9	14,3

Sources : Enquête sur la population active (3701), et Indicateurs sur le marché du travail (5375), septembre 2024 et 2025, totalisation personnalisée.

Documents consultés

- Cornelissen, L. et Turcotte, M. (2020). « [La persistance de la surqualification en emploi des immigrants et des non-immigrants](#) », Regards sur la société canadienne, produit numéro n° 75-006-X au catalogue. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2020001/article/00004-fra.htm>
- Frank, K. et Hou, F. (2017). « [Surqualification et satisfaction à l'égard de la vie chez les travailleurs immigrants et non immigrants au Canada](#) », Direction des études analytiques : documents de recherche, produit n° 11F0019M – n° 393 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2017393-fra.htm>
- Galarneau, D. (2021). « [La surqualification des diplômés du baccalauréat de 2012 et 2013](#) », Série de documents de recherche sur l'éducation, l'apprentissage et la formation, produit numéro n° 81-595-m au catalogue. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-595-m/81-595-m2021004-fra.htm>
- Galarneau, D. et Morissette, R. (2008). « [Scolarité des immigrants et compétences professionnelles requises](#) », L'emploi et le revenu en perspective, produit numéro n° 75-001-X au catalogue. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-001-x/2008112/article/10766-fra.htm>
- Hou, F., Lu, Y. et Schimmele, C. (2019). « [Dernières tendances en matière de surqualification selon le statut d'immigrant](#) », Direction des études analytiques : documents de recherche, produit n° 11F0019M au catalogue. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019024-fra.htm>
- Organisation internationale du Travail. (2014). [Skills mismatch in Europe](#). Disponible à l'adresse : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/publication/wcms_315623.pdf
- Larochelle-Côté, S. et Hango, D. (2016). « [La surqualification, les compétences et la satisfaction au travail](#) », Regards sur la société canadienne, produit numéro n° 75-006-X au catalogue. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14655-fra.htm>
- Mahboubi, P. (2019). [Bad Fits: The Causes, Extent and Costs of Job Skills Mismatch in Canada](#) (10 septembre 2019), C.D. Howe Institute Commentary 552. Disponible à l'adresse : <https://ssrn.com/abstract=3457523>
- McGowan, M.A., et Andrews, D. (2015). [Skills mismatch and public policy in OECD countries, OECD Economics Department Working Papers, no 1210](#). Disponible à l'adresse : https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications/reports/2015/04/skill-mismatch-and-public-policy-in-oecd-countries_g17a2648/5js1pzw9lnwk-en.pdf
- Ng, Y.C. (2003). « Earnings and “skill” allocation in the Canadian labour market », International Journal of Manpower, vol. 24, n° 8, p. 964 à 980.
- Summerfield, F. (2014). [Labor Market Conditions, Skill Requirements and Education Mismatch](#). Canadian Labour Market and Skills Researcher Network, CLSSRN working papers, Vancouver School of Economics. Disponible à l'adresse : <https://www.sole-jole.org/assets/docs/14128.pdf>
- Uppal, S. et Larochelle-Côté, S. (2014). « [La surqualification des nouveaux diplômés universitaires au Canada](#) », Regards sur la société canadienne, produit numéro n° 75-006-X au catalogue. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2014001/article/11916-fra.htm>
- World Economic Forum. (2014). [Matching Skills and Labour Market Needs](#). Disponible à l'adresse : http://www3.weforum.org/docs/GAC/2014/WEF_GAC_Employment_MatchingSkillsLabourMarket_Report_2014.pdf
- Yssaad, L. et Fields, A. (2018). « [Les immigrants sur le marché du travail canadien : tendances récentes entre 2006 et 2017](#) », Série d'analyses de la population active immigrante, produit numéro n° 75-006-X au catalogue. Ottawa : Statistique Canada. Disponible à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-606-x/71-606-x2018001-fra.htm>